

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR "Constructions Métalliques"

II - Calendrier des épreuves - Session 2017

EPREUVES	DATES	HORAIRES	
EPREUVES ECRITES			
E3 – Mathématiques Géométrie descriptive : U3.2 – Géométrie descriptive U3.1– Mathématiques	Mardi 9 mai 2017	10h00 à 11h30 14h00 à 16h00	en loge pendant toute l'épreuve
E1 – Culture générale et expression	Mercredi 10 mai 2017	14h00 à 18h00	2 h en loge
E4 – Analyse et calcul des structures : U41 - Mécanique U42 – Note de Calculs	Jeudi 11 mai 2017	08h00 à 12h00 14h00 à 18h00	2 h en loge
E5 – Dessin de Conception : U51 – Conception U52 – Expression Graphique	Vendredi 12 mai 2017	08h00 à 12h00 14h00 à 18h00	2 h en loge
EPREUVES ORALES			
E2 – Langue vivante étrangère (candidats non soumis au CCF)	Académie de Rennes : Les mercredi 3 mai et jeudi 4 mai 2017		
E6 – Epreuve professionnelle de synthèse : U61 – Rapport de stage en entreprise U62 – Dossier de bureau d'études U63 – Dossier étude de fabrication et réalisation U64 – Exposé sur un point du domaine professionnel	Du lundi 29 mai au vendredi 2 juin 2017		

II – Dates de retrait des dossiers

(uniquement pour les candidats individuels et candidats issus de la formation à distance)

Document	DATES	LIEU
Dossier bureau d'études U62	Le vendredi 28 avril 2017	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)
Dossier étude de fabrication et réalisation U63	Le vendredi 28 avril 2017	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)

III – Dates et lieux de dépôt des dossiers

Document	DATES	LIEU
Rapport de stage en entreprise U61 (pour tous les candidats)	Le vendredi 12 mai 2017	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)
Dossier bureau d'études U62 (candidats individuels et formation à distance)	Les candidats se présentent avec le dossier le jour de l'épreuve	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)
Dossier étude de fabrication et réalisation U63 (candidats individuels et formation à distance)	Les candidats se présentent avec le dossier le jour de l'épreuve	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)
Livrets scolaires (pour les candidats en formation année scolaire 2016-2017)	le jeudi 1^{er} juin 2017	Division des Examens et Concours 13 boulevard de la Duchesse Anne CS24209 35042 RENNES Cedex

AUCUN DOSSIER NE DEVRA ETRE TRANSMIS AU RECTORAT

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que vous recevrez par l'intermédiaire :

- de l'établissement ou par le centre de formation pour les candidats scolarisés (en formation) 2016 – 2017
- à domicile au plus tard 15 jours avant les épreuves pour les candidats individuels ou en formation par correspondance